

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 janvier 2023

Présents : Frédéric PONT, Jean-Claude MISTROT, Lydia CASTELLE, Jean-Pierre VIALATTE, David TAVASANI, Olivier COLIN, Jean-Luc LARROUY, Patricia SUFFRAN, Laurent SALLES.

Excusés : Didier FOCH (Brice DAVEZAC pouvoir Lydia Castelle)

Absents :

ORDRE DU JOUR

- . Approbation du PV du 05 décembre 2022
- . Désignation d'un secrétaire de séance
- . Délibération modification statutaire compétence santé
- . Délibération demande de subvention pour travaux de ravalement de la façade de l'église
- . Engagement des dépenses extérieures contre la défense incendie.
- . Délibération pour l'engagement des dépenses pour la construction du jardin du souvenir au cimetière.
- . Préparation du budget 2023.
- . Questions diverses

Ouverture du conseil municipal à : 20H30

Secrétaire : Lydia CASTELLE

Quorum : atteint

. Approbation du PV du 05 décembre 2022

Pour : 10 Contre : Abstention :

. Désignation d'un secrétaire de séance.

Lydia CASTELLE

Pour : 10 Contre : Abstention :

. Délib 01-2023 : Modification statutaire compétence santé.

Explication par Mr le Maire, (sur les centres proposant plusieurs spécialités) ;

Modification de la compétence centre santé

Pour : 10 Contre : Abstention :

. Délib 02-2023 : Demande de subvention pour travaux de ravalement de la façade de l'église.

Monsieur le maire rappelle le projet de rénovation de la façade de l'église délibéré le 1^{er} juin 2022.

Le montant de la dépense s'élève à 8 655 € HT soit 10 386 € TTC.

Le conseil municipal approuve les travaux et autorise le maire à faire une demande de subvention auprès du Conseil Départemental

Pour : 10 Contre : Abstention :

. Engagement des dépenses extérieures contre la défense incendies.

Monsieur le maire rappelle la délibération prise le 5 décembre 2022 pour la création d'une réserve incendie souple.

Le coût, conformément au devis, est d'un montant de 17 9099,60 € HT

Une demande de subvention a été faite auprès de l'Etat et du Conseil départemental.

Le conseil municipal autorise la dépense afin de pouvoir commander les matériaux.

Pour : 10 Contre : Abstention :

. Délib 03-2023 : Autorisation engagement des dépenses et démarches administratives pour la construction du jardin du souvenir dans le cimetière.

Monsieur le maire expose le projet de création du jardin du souvenir dans le cimetière.

Il présente deux propositions :

Implantation dans le cimetière d'un puit de dispersion octogonal avec une stèle flamme en granit et d'un banc, pour un devis de 2 699.16 € HT soit 3 239 €TTC.

Le conseil municipal retient l'offre au prix de 2 699,16 € HT, autorise le maire à engager les dépenses et à demander une subvention auprès du Conseil Départemental.

Pour : 10 Contre : Abstention :

. Préparation du budget 2023.

Explications du Maire pour la préparation du budget, (capital emprunts restants)

Rubriques qui vont augmenter dans le fonctionnement / électricité, frais école et cantines, eau....

Pour : Contre : Abstention :

. Questions diverses

Extinction de l'éclairage public la nuit.

Fin du Conseil municipal à 22H00